

Avant-propos

Autor(en): **Laur, Ernst**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **54 (1959)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Printemps dans la Surselva. Vue sur Selgin, près Lumbrein dans le Lugnez, vallée latérale du Rhin antérieur. Derrière la branche de pommier en fleur le Piz Regina.

Avant-propos

Voici un fascicule peu ordinaire. Le lecteur pressé qui, d'un geste machinal et bien connu, le feuillettera d'arrière en avant, histoire d'en apprécier la graphie et la composition, trouvera que c'est un bien joli recueil d'illustrations; et s'il est favorablement disposé, il se dira que le scribe avait bien le droit de se reposer un peu la matière grise, après les durs combats de ces dernières années... Et pourtant, ce lecteur superficiel se trompe. Ce numéro, lui aussi, met en évidence un des grands soucis de la Ligue du patrimoine; souci qui, au demeurant, transparaît assez peu à l'extérieur. Il s'agit du patrimoine

culturel de nos vallées montagnardes, trésor accumulé par les siècles, et qui sous nos yeux, en partie par notre faute, va à sa ruine, sous le signe du «progrès». Et c'est l'exemple grison de la région de Surselva, où le Rhin fait ses débuts dans un splendide décor alpestre, qui nous ouvrira les yeux.

Une heureuse conjoncture nous a mis en mains et les illustrations et leurs commentaires. Aucun rédacteur ne pourrait tout bonnement «commander» un tel travail; car où trouverait-il le savant homme qui pourrait et voudrait s'y consacrer; qui ferait pendant des années l'exploration de cette vallée, voyant tout, approfondissant tout; et qui ne se laisserait pas détourner, par l'impressionnante majesté de cet amphithéâtre naturel, du drame qui s'y joue sur beaucoup de petites scènes dispersées, le drame du paysan de la montagne à notre époque? Mais, cet infatigable investigateur, cette sentinelle, la Surselva l'a produit elle-même. Né à Ilanz, «la première ville sur le Rhin», M. Augustin Maissen a rédigé une dissertation sur «l'ornementation des fermes de la Surselva», qui n'a malheureusement pas encore été éditée. Pour réunir sa documentation, il a fait l'étude historique de chaque édifice. Il a accumulé plus de 2000 photographies. Après avoir achevé son travail, il a séjourné dix ans aux Etats-Unis. Revenu à Ilanz l'an dernier, il a consacré son été, documents en mains, au constat des changements survenus pendant son absence. L'article qui suit nous donne le résultat de ses confrontations. Tout cela, apparemment, ne concerne que la Surselva; mais l'expérience vaut pour l'ensemble de nos vallées alpestres. Elle est trop symptomatique pour que nous n'en accompagnions pas les données de quelques remarques générales.

En considérant, dans les pages qui suivent, des images de fresques délabrées, notre première pensée sera d'en accuser l'indigence. Et certes, elle règne dans plus d'un foyer, dans plus d'une maison de commune. Regardons-y tout de même de plus près, lisons attentivement ce que nous rapporte A. Maissen, et nous ne douterons plus qu'un autre danger s'introduit dans les villages: «Dangereux», comme on dit dans le pays (et cela ressemble à «damné»): l'argent.

Dans la Surselva comme ailleurs, et bien que cela ne soit ni en grande pompe, ni en carrosse doré, le bien-être a fait son apparition. Qui n'en féliciterait chaudement cette sympathique vallée? Des touristes du bas pays, été ou hiver, occupent les villages; on construit des barrages qui procurent travail et revenus aux habitants; la Confédération, le canton, l'Aide aux montagnards, allègent de toutes les façons la vie des paysans, favorisent la rénovation des maisons et des étables. Mais ces progrès ont une grave contrepartie: l'argent tourne les têtes, et, si contradictoire que cela paraisse, on en vient à cette constatation que *mieux* ça va dans ces villages, plus ça va *mal* – à notre point de vue tout au moins!

Ce qui tombe en ruine, ce sont des beautés dont on a simplement perdu la compréhension et l'amour, qui laissent indifférents des yeux de plus en plus accoutumés à l'alléchante camelote moderne. L'argent, lui, suscite un

zèle à la fois touchant et catastrophique: «Embellir, agrandir, rénover» devient un leitmotiv. On agrandit les fenêtres, les portes, et adieu les cadres de pierre. On surélève les toits; on construit des annexes; les vieux balcons de bois disparaissent derrière des murs de planches; et, pour faire la maison encore plus «belle», on y va d'un joyeux pot de couleur, bien criarde! Voyez plutôt les exemples que nous produit A. Maissen!

Officiellement, la plupart de ces rénovations s'intitulent «Assainissement des logements de montagne». La Confédération et les cantons l'encouragent depuis des années avec de fortes subventions. Un arrêté fédéral du 3 octobre 1951 en a créé la base légale. Il prévoit que des gens modestes, et avant tout les familles nombreuses, peuvent toucher jusqu'à 50% de la dépense pour améliorer leurs habitations, les agrandir ou les ensoleiller avec de plus larges fenêtres. Cela peut aller jusqu'à 20.000 frs. par maison. Ce sont là des appoints fort substantiels. Or, ni l'arrêté fédéral, ni son règlement d'application, ne contiennent la moindre recommandation sur l'emploi des sommes.

On a voulu entreprendre une grande action pour améliorer les logis montagnards et favoriser ainsi l'hygiène et la santé publiques; buts louables, importants, et que la Ligue du patrimoine peut saluer. Mais la question est de savoir comment les choses se passent. Personne ne paraît s'en soucier; personne ne surveille, ne cherche à éviter des erreurs dommageables, ou à montrer aux gens comment faire juste et mieux. C'est ici que commence notre responsabilité, à nous Ligueurs, et d'abord notre responsabilité morale. Il n'est d'ailleurs pas question de chercher querelle à ces villageois: ils ne pensent pas à mal; au contraire, ils sont convaincus de créer, dans la fierté et la joie, de «belles maisons».

Mais notre responsabilité a un aspect plus concret. En page 6, A. Maissen tente de chiffrer la destruction et la dilapidation des trésors domestiques de sa vallée. Où s'en est allé tout ce qui n'était pas solidement cloué? Pour la plus grande partie, dans le bas pays!

Ce n'est pas des sombres forêts du Spöl, mais de nos villes, que sortent les loups prêts à s'introduire dans la bergerie, c'est-à-dire à mettre au pillage les maisons rustiques, en échange de quelques piécettes ou de lamentables ersatz. On fait valoir que, dans leurs villages, ces trésors du patrimoine culturel s'abîment, alors que dans les «Gaststuben» et les carnotzets, ils sont au moins entretenus et bien présentés. C'est possible; mais ce qui est navrant, c'est justement que ces objets soient *exposés*, au lieu de faire leur usage parmi ceux qui les ont créés et se les sont transmis de génération en génération.

Le peuple pense et sent selon l'exemple de ses élites. Même en démocratie, c'est une vérité d'évidence. Et si, dans une région comme celle de la Surselva, de pareils dégâts ont pu se produire au détriment du patrimoine culturel, c'est d'abord la faute de ces élites: présidents de communes, instituteurs, médecins et – nous devons bien le dire – conducteurs spirituels. Mais nous aussi nous battons notre coulpe, car enfin, que fait le «Heimatschutz»?

Nous avons consulté nos listes et constaté que de Reichenau à l'Oberalp, ainsi que dans les vallées latérales de la région en cause, nous avons, il est vrai, une cinquantaine d'adhérents; ils nous sont fidèlement attachés et chacun fait ce qu'il peut. Mais ils n'ont pas de liaison. Ils ne sont pas groupés dans une communauté de vallée, ou de travail; il n'y a pas de «Heimatschutz de la Surselva», veillant sur l'héritage par la parole et par l'action. Lacune qui se retrouve d'ailleurs dans la plupart de nos vallées.

Le même pays grison nous offre un tout autre exemple, celui de l'Engadine, qui, surtout dans sa partie inférieure, présente beaucoup d'analogie avec la Surselva. Il y a de nombreuses années déjà que le combat pour le lac de Sils a donné naissance à une section régionale du «Heimatschutz». Elle a donné à ses chefs le terrain et l'appui qui leur sont nécessaires pour agir sur l'opinion publique. Il est possible que l'Engadine soit plus féconde en hommes cultivés, parce que plus habitée et infiniment plus connue. Mais les dangers qui menaçaient ses villages n'en étaient pas moins redoutables. Et pourtant, comme elle a bien su défendre ses richesses patrimoniales, partout où l'industrie touristique ne leur a pas manqué d'égards! Comme elle a su les entretenir et les restaurer dans toute leur splendeur! Il y a un nom à citer: Guarda, qui était aux limites de la dégradation et qui est aujourd'hui le plus beau village alpestre de notre pays. Mais on est aussi à l'œuvre dans d'autres villages; les péchés anciens sont effacés, l'héritage est entretenu et remis en honneur.

Or, cela ne s'est pas fait tout seul. Des hommes étaient là, qui se sont consacrés à leur vallée, à la fois protecteurs et rénovateurs. Nous nous bornerons à citer deux noms: Nicolas Hartmann, de St-Moritz, architecte du «Heimatschutz» pour toute l'Engadine; et son continuateur U. Könz, architecte, qui fut longtemps président de la section engadinoise. Le sauvetage de Guarda est son œuvre personnelle. Le hasard veut qu'il célèbre ces jours son 60^e anniversaire: saisissons l'occasion qui nous est donnée ici de le remercier de son travail exemplaire. Quand des hommes de cette trempe agissent dans une vallée, le peuple se convainc aisément de l'intérêt qu'il y a à veiller sur le patrimoine; il commence par les suivre, puis y va de plein gré et partage légitimement leur fierté.

Si nous considérons de ce point de vue ce que nous rapporte A. Maissen au sujet de la Surselva, nous voyons clairement ce que nous avons à faire, partout où des conditions analogues se présentent. Les sections «Heimatschutz» des cantons alpestres devraient (comme on l'a fait par exemple dans le canton de Zurich) chercher dans chaque village un homme de confiance, ayant l'œil sur ce qui se passe, et qui sonnerait l'alarme, le cas échéant. Ces hommes de confiance devraient former, avec les autres membres, des communautés de vallées, actives et autonomes. Il ne suffit pas que les membres d'un comité cantonal se réunissent de temps en temps au chef-lieu; le «Heimatschutz au village», c'est de la menue besogne de tous les jours, et sur place.

Le bameau de Disla, près Disentis. Région charmante. Au premier plan la chapelle St-Luzius (1716) qui est – fait exceptionnel – un édifice octogonal. Autrefois toit de bardeaux, aujourd'hui de cuivre. Au fond le Piz Blas. A gauche le pli de terrain où coule le Rhin. De la chapelle on monte en un quart d'heure à Disentis.



Le bameau de Leis, près Vals. La région de Vals est une colonie « walsen », donc de langue allemande. La botte ressemble aux: boîtes tessinoises. Le tressage – on utilise les baguettes de noisetier et des lanières d'écorce – est encore couramment pratiqué dans la Surselva.

De leur côté, les gouvernements cantonaux devraient classer les maisons montagnardes et autres, témoins permanents de la civilisation paysanne, comme relevant de la protection des monuments et des sites, et fournir les moyens nécessaires à leur conservation et à leur entretien. Les ont-ils? On peut l'affirmer dans la plupart des cas.

Il n'est pas moins urgent que partout où des subventions fédérales ou cantonales sont allouées pour le prétendu «assainissement» des logements de montagne, l'on s'assure de l'emploi qui en est fait, l'on contrôle les éventuelles constructions, et que le versement suive la présentation de plans irréprochables.

Comme ce serait quasi impossible à obtenir, chaque canton devrait avoir un service d'orientation. Dans les cas où aucun fonctionnaire ne serait apte à remplir cette tâche, il suffirait de soumettre les plans à un architecte du «Heimatschutz», qui proposerait, selon les cas, des modifications. Le conseiller officiel devrait aussi se tenir, gratuitement, à la disposition des propriétaires non subventionnés qui désireraient apporter des modifications à leur demeure. Avec ou sans subside, une gaffe est une gaffe. Un cas isolé n'a pas beaucoup d'importance; mais quand les affreux détails s'accumulent, l'unité de nos villages alpestres, œuvre des siècles, est honteusement compromise. Pour que ce désastre ait une fin, les sections de la Ligue du patrimoine doivent être représentées auprès

des autorités cantonales, exiger un contrôle sévère et offrir leur concours.

D'ailleurs, les établissements d'enseignement supérieur des cantons devraient commencer par ouvrir les yeux de leurs élèves. Quiconque arrive dans un village comme instituteur, fonctionnaire, pasteur ou curé, devrait savoir qu'il a aussi pour devoir de veiller sur ces valeurs, qu'il a une responsabilité, et devrait s'informer de la porte où il pourrait frapper pour demander aide et conseil en cas de danger.

Un mot encore aux communes grisonnes qui, grâce à la législation cantonale sur les droits d'eau, voient tomber des sommes de plus en plus coquettes dans leur escarcelle. Elles agiraient sagement si elles consacraient une partie de cet afflux financier à l'entretien de leurs villages et des monuments d'art que le passé leur a légués. Quand l'argent est aussi employé à des fins d'ordre spirituel, on peut être certain de la reconnaissance de nos après-venants.

Il y a lieu de prévoir que ce fascicule sera lu également dans la Surselva. Aussi tenons-nous à le répéter: notre intention n'était pas de clouer au pilori cette vallée plutôt qu'une autre; ce qui s'y passe se voit aussi ailleurs; mais son exemple nous a paru particulièrement instructif, et propre à contribuer, dans tout le pays, à réveiller les esprits endormis.

E. Laur

A Saint-Blaise

La commune de Saint-Blaise (Neuchâtel) a conféré la bourgeoisie d'honneur au docteur Olivier Clottu, lors d'une cérémonie au temple le mardi 3 février. Par cette distinction, les habitants et leurs magistrats ont tenu à rappeler «l'intérêt qu'il a constamment porté à l'histoire du lieu»¹.

Pendant quatre années, de 1955 à 1958 en effet, le docteur Clottu publiait pour l'anniversaire du saint patron de la localité (médecin lui aussi), un cahier, illustré de sa main. Composé à l'aide d'une documentation éparsée ou exhumée des archives, le livre, qui comprend plus de 200 pages et s'accompagne de planches hors-texte, vient de se terminer.

La formule en est nouvelle et mérite attention. Saint-Blaise, au bord du lac de Neuchâtel, est une petite ville qui se flatte d'être un village. Pour mener à bien l'édition, la commune ne pouvait compter que sur elle. Or déjà la provision s'épuise, le succès résulte donc de l'effort collectif, évoqué dans la préface par M. Thorens, président de la «Commission du 3 février»: «A l'occasion du jour de Saint-Blaise, nous désirons rendre un hommage respectueux aux anciens habitants, et rappeler aux vivants, non seulement le bel héritage reçu, mais encore l'obligation qu'ils ont de suivre les saines traditions.»

«La vie religieuse» fait l'objet du premier fascicule où

pasteurs et curés collaborèrent fraternellement. Le cahier suivant traite de la préhistoire et de la formation du village; puis le moyen âge fournit ses chartes et, désormais, se révèle de siècle en siècle la destinée d'une population sédentaire. Il n'est plus alors qu'à franchir le seuil des maisons d'autrefois. La vingtaine de croquis qu'en relève l'auteur fait surgir des merveilles ignorées du public: chambres lambrissées, frontons, fenêtres en accolade, tourelles et armoiries, témoignent du goût des générations disparues.

Si captivant que soit l'ouvrage en lui-même, une grâce essentielle en émane; le docteur a conçu l'ensemble à l'image de la Vierge au manteau qui abrite en ses plis la foule. Avant de l'écrire, il a rêvé au Livre d'or où toutes les familles de la petite patrie, se grouperaient côte à côte, afin que la communauté, dans son essor industriel, agricole, intellectuel et social, prenne conscience de sa force permanente. Il y est si bien parvenu que son manuel est aujourd'hui dans chaque foyer du gros «village», l'auteur maniant la plume comme un magicien sa baguette débonnaire. S'est-il seulement douté qu'il inventait les moyens de s'en servir? Le diplôme qui lui fut remis démontre du moins que son dévouement fut compris et que ce médecin-là ne songe pas seulement à la santé du corps.

H. Naef

¹ Le diplôme décerné n'eut que quatre titulaires dont trois appartiennent à la famille Clottu, en particulier M. le Conseiller d'Etat Gaston Clottu, actuellement en charge.